

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 18 décembre 2018 – 18 h 30

Présents : Christophe COSSIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Geneviève GERARD, Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Benjamin THIERY (à partir de 19 heures), Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN (à partir de 19 heures).

Excusés : Régis CHRISTAL, Jean-Paul GUIMBERT, Laurent HASS, Jocelyne VOYEN.

1– Informations du Président

Nous avons appris le décès de Roger HANFF, ancien président de MONTHUREUX SUR SAONE, le comité respecte une minute de silence à sa mémoire,

Subventions : les dossiers départementaux pour la charte sport et les contrat d'objectif sont en ligne, date limite de réponse fin janvier. Les critères sont identiques à l'année passée, le montant global n'est pas précisé, dossiers à finaliser pour fin janvier.

CNDS Supprimé, confirmé par CDOS (Jean-François MOINEAUX), un autre dispositif d'aide sera mis en place, mais pour l'instant aucunes directives.

Entraîneur « initiateur de club »

Un premier niveau se met en place, sous la dénomination "d'initiateur de clubs", ce niveau est placé sous la responsabilité des comités départementaux. Ce niveau correspond à l'ex « entraîneur départemental », qui a été supprimé il y a quelques années.

Nous aurons donc :

- Initiateur de clubs
- Animateur régional
- Animateur fédéral

Lors de la prochaine réunion ETR (équipe technique régionale), qui se déroule le 4 janvier à Nancy une formation pour la formation" des entraîneurs initiateurs de club de club est organisée.

Laurent HASS a manifesté son intérêt pour remplir le rôle de formateur, Benjamin THIERRY est également intéressé. René PARIS est inscrit à ces journées ETR.

Présentation du programme de formation final

Compétences (cf. module...)	Activités	Connaissances	Horaires
D'organiser l'accueil des différents publics dans son club	Organiser l'accueil de public en situation (handicapés, handicapés, seniors)	Caractéristiques des publics dérivants Connaître les services proposés par son club	20h (2x10h)
	Adopter une posture d'observateur	Connaître les attitudes à adopter et à éviter Connaître les conditions de pratique en situation	
En prendre en compte un groupe dans une séance pédagogique	Observer le déroulement d'une séance	Intérêt et caractéristiques d'un mouvement Les différents temps possibles d'une séance	20h (2x10h)
	Adopter une séance	Motiver, donner envie de pratiquer (attitude dynamique) Les différentes formes de participation	
D'apprendre les bases de jeu	Faire jouer	Logique interne de l'action : le joueur (jeu en mouvement), les différents types de marque (jeu, paramètres de la balle), l'orientation aux actions sur la balle (rapports produits, résultat ou l'opposition adverse). Les règles et les principes de jeu, le CD en jeu	20h (2x10h)
		Motiver en ligne de jeu (FOAD)	
Présentation de la formation (horaires, lieux, le contenu et l'esprit)			1h

Récompense : à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, Jean-Luc DEPP sur proposition du CD, a reçu du comité départemental de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif, la médaille du bénévole, toutes nos félicitations.

2- Proposition d'évolution du site WEB

Afin de limiter nos charges liées à la gestion du site CD88, il est proposé de revoir complètement ce service, en développant un nouveau produit. Au départ cela nécessite un investissement, mais ensuite les charges liées à l'exploitation du site doivent conduire à une économie substantielle par rapport à une situation actuelle.

Une réunion avec notre prestataire conduit à proposer la solution suivante

Présentation site nouvelle formule

Le site sera conçu en **WordPress** (moderne et administrable) et sera programmé en langage PHP.

De plus, ce site sera adaptatif à tous les supports numériques (Smartphone, tablette et PC) et il sera également entièrement administrable par le biais d'une interface de mise à jour simple d'utilisation.

Il consistera en sept pages principales et seize pages secondaires. Le pied de page contiendra les mentions légales, le copyright et le plan du site.

Voici l'architecture du site proposé :

1 - **Accueil** (représentant l'activité du comité avec des images en diaporama et des informations)

2 - **Le Comité**

- Statuts
- Présentation (les membres)
- Développements (plan de développement, bourses d'aide, chèque ZAP, etc...)
- Calendrier (calendrier général départemental uniquement)
- Pages administratives (fiche de don, note de frais, tarifs, amendes et demande d'organisation)
- Comptes rendus (deux dernières années, plus archives sur trois ans)

3 - **Actualités** (Les articles de la saison avec photos, plus archives sur une année)

4 - **Compétitions** (avec les règlements et fiches d'inscriptions)

- **Par équipes**
 - a- Interclubs Jeunes
 - b- Interclubs Féminins
 - c- Interclubs Vétérans
 - d- Coupe des Vosges
- **Individuelles**
 - a- Critérium
 - b- Finales par classements
 - c- Championnat des Vosges
- **Les Challenges** (challenge Fischer, challenge Payeur et les deux challenges jeunes)

5 - **Résultats** (tous les résultats départementaux, plus archives sur une année)

6 - **Arbitrage** (formations, appel à candidatures, desideratas et répartition des JA)

7 - **Contact** (formulaire de contact et coordonnées du bureau exécutif)

A noter que la barre de navigation du site sera horizontale et visible en permanence.

M. ROBERT Etienne
Comité des Vosges de Tennis de Table
10, route de la Petite Avison
88600 VERVEZELLE

Devis n° 2018-03

Sachemont, le 27 octobre 2018

Désignation	Montant
Création du site Internet : www.vogstennisdetable.com	1 350,00 €
<ul style="list-style-type: none">• Intégration de thème WordPress sur le serveur• Conception graphique sur mesure• Création de sept pages principales• Création de seize pages secondaires• Insertion des fichiers sous forme d'images ou de PDF• Optimisation et correction des images• Intégration des contenus• Correction éventuelle des textes• Codage des pages principales en CSS et PHP• Programmation des photos en animation• Optimisation des codes pour les moteurs de recherche• Mise en ligne et redirection vers l'extension .fr du site• Contrôle de qualité et maintenance initiale• Formation initiale de quatre heures	
Total général du devis	1 350,00 €

TVA non applicable, article 293B du CGI

Les membres votent pour valider le choix de construire un nouveau site qui sera géré par des membres du CD, la proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention. René PARIS et Etienne ROBERT en seront les administrateurs.

3- Commission sportive

Il n'y a pas eu de réunion préalable de la commission sportive, puisque le championnat est désormais géré par la Ligue.

Championnat par équipes : une réunion LGETT aura lieu samedi 5 janvier, c'est à cette date que les arbitrages de fin de première phase seront validés ainsi que les montées descentes. La gestion des forfaits par la Ligue est plus contraignante, un forfait de GE7 est fixé à 40€ plus le montant des frais de déplacement.

Compétitions du CD : problème au deuxième tour du CF à DOMPAIRE, un club a inversé les horaires entre jeunes et adultes, les joueurs sont dans le cadre du forfait non prévenu pénalisé par la descente dans la division inférieure. On applique le règlement et l'amende correspondante, 10€ par joueur.

Organisations : MOYENMOUTIER a un problème de salle et ne pourra organiser les interclubs jeunes le 12 janvier, THIAVILLE suppléant ne pourra organiser, Allain VOYEN va contacter les clubs de VITTEL puis FRESSE SUR MOSELLE (organisation au THILLOT) qui s'étaient portés candidats.

4- Commission technique

La commission technique s'est réunie le 4 octobre à DOMPAIRE.

Interclubs : pour réduire le coût des interventions technique dans le cadre des interclubs, il est décidé de limiter le nombre de cadres. Il n'y aura plus qu'un seul cadre technique et Laurent HASS n'interviendra que 3 fois sur cette saison 2018-2019. Toujours dans l'optique d'économie, les cadres seront sollicités dans les clubs organisateurs en fonction de la distance la plus courte entre les cadres et les clubs organisateurs. Pour les premières journées, Laurent HASS interviendra à VITTEL, Pascal MEURET à DOMAIRE. Benjamin THIERY à SAINT DIE DES VOSGES, pour les autres journées le Président de la commission technique fera une proposition 15 jours avant la compétition, aux membres de la commission technique. Les interventions techniques sont organisées sous forme de défis techniques, Afin de valoriser ces défis, un classement des joueurs sera établi à chaque fin de journée. La commission technique récompensera les 3 meilleurs joueurs de la saison. Laurent HASS cherchera des sponsors afin de récompenser les joueurs dans les différentes actions de la commission technique.

Minicom's : la participation aux Minicom's coûte cher, à l'unanimité les membres de la commission technique votent de ne pas y participer, toutefois ils membres souhaitent trouver une alternative à cette compétition, par exemple les Euro Mini Champs. Benjamin devra récolter toutes les informations concernant les mini-champ set en fonction de ces informations la commission technique pourra entériner ou non la participation à cette compétition

Inter-CD : Ils auront lieu à CHARLEVILLE MEZIERES, Laurent HASS contactera les différentes entreprises de transport afin d'avoir un comparatif entre les différents déplacements voitures et le transport en bus. En fonction des différents devis la commission technique prendra la décision de maintenir le déplacement en voiture ou en bus. Deux équipes seront maintenues, René PARIS se positionne pour encadrer à cette compétition. Laurent SONNEFRAUD proposera la liste des sectionnés auprès des membres de la commission technique. Afin d'être le plus objectif, Laurent HASS établira un classement en fonction des différents critères (classement des joueurs, progression, résultats critérium, challenge jeunes, championnat individuel Vosges, Grand Est).

Stage de Pâques : il se déroulera la 1^{ère} semaine des vacances, le lieu sera à définir. Pascal MEURET communique les informations auprès des clubs par le biais de mails, par SMS auprès des les joueurs ayant participé à un stage du comité. Malgré cela, Nous avons pu constater que certains clubs ne communiquent pas auprès de leurs joueurs bien que ceux-ci semblent intéressés pour participer aux différents stages proposés.

Stage sur une journée : La saison précédente la commission technique avait organisé une journée avec les meilleurs vosgiens, fort de ce succès, la commission souhaite renouveler cette expérience et proposer à l'avenir plusieurs jours dans l'année. Les convocations seront effectuées par Pascal MEURET et validées par l'ensemble des membres de la commission. Laurent HASS sera en charge du contenu et de l'organisation de cette journée.

Bilan stage Toussaint : très bon stage du lundi 22 octobre au jeudi 25 octobre 2018. 24 joueurs inscrits et 24 présents (7 filles et 17 garçons). Clubs représentés : DOMPAIRE (12), EPINAL (1), VITTEL (4), MOYENMOUTIER (3), FRESSE SUR MOSELLE (1), SAINT DIE DES VOSGES (2), THIAVILLE (1). Encadrement : Ludovik WANIN, Laurent HASS, Pascal MEURET, Benjamin THIERY et Pierre DELACROIX (service civique). Pendant ces 4 jours de nombreux ateliers ont été mis en place pour la préparation physique. De nombreux thèmes ont été abordés (coup droit, revers, déplacement, le service coupé ; lifté ; bombe, marteau ainsi que les retours de service). Également des exercices différents sur les tables suivant le niveau. Plusieurs montées descentes ont été mis en place pour déterminer les groupes. Des sports collectifs comme le foot, le hockey, jeux de balle en salle ont été proposés pendant la partie loisirs. Un jeu à base de tennis de table et de musique a été mis en place par Ludovik WANIN. Trois équipes se sont opposées sous forme de quizz musical, le gagnant affrontait Pascal à la table avec la possibilité de remporter des points pour son équipe. Le stage s'est terminé par un tournoi de tennis de table avec la victoire de Coline VALLON. Quelques médailles ont été remises à cette occasion pour les meilleurs joueurs du tournoi et les meilleurs comportements. Les repas à l'hôtel du Commerce à DOMPAIRE ainsi que l'hébergement ont été de bonne qualité. Le stage s'est déroulé dans de très bonnes conditions avec un comportement exemplaire de tous.

5- Commission arbitrage

Validation des organisations : depuis le début de la saison, 2 tours de Critérium Fédéral, les interclubs féminins et vétérans, 1 journée d'interclubs jeunes et le challenge jeunes d'hiver et le tournoi populaire ont été organisés.

1^{er} tour de Critérium Fédéral à DOMPAIRE le 14 octobre. BAINS LES BAINS et CHARMES VINCEY présents en aide à l'arbitrage. Juges-arbitres Allain VOYEN et Virginie CHRISTAL. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Tournoi populaire à CHARMES le 20 octobre, le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 75€.

Challenge jeunes à SAINT DIE DES VOSGES le 21 octobre avec ETIVAL et THIAVILLE présents en aide à l'arbitrage. Allain VOYEN et Isabelle FRIRY au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Interclubs Féminins et Vétérans le 1er novembre à THIAVILLE SUR MEURTHE avec Christophe COSSIN comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

1^{er} tour des Interclubs jeunes à VITTEL le 3 novembre avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} tour de Critérium Fédéral à DOMPAIRE le 16 décembre. MONTHUREUX SUR SAONE et DOMFAING BRUYERES en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Jean-Pierre VOYEN. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Désignations des clubs pour l'aide à l'arbitrage, tous les clubs ne sont pas convoqués cette année, ceux qui ne l'ont pas été cette saison le seront prioritairement la saison prochaine.

Une **formation** a eu lieu les 17-18 novembre à la Ligue : 5 candidats ont déjà passé la partie théorique dans leurs grades respectifs : JA3 Régis CHRISTAL de CHARMES VINCEY, JA2 Philippe BOURGEOIS de VITTEL, JA1 et AR Isabelle SICARD et Jean-Loup COURRIER de CHARMES-VINCEY et Marc DELEPINE de GOLBEY. En cas de réussite, ils devront tous confirmer leur nouveau grade par un examen pratique. D'autres sessions de formations sont prévues les 12-13 janvier à BERGHEIM et EURVILLE-BIENVILLE, et les 9-10 février en Alsace et Champagne Ardennes.

6- Commission développement

Point licences : -53 licences traditionnelles par rapport 2017/2018 et -308 licences promotionnelles. Pour l'instant nous comptons 149 licences évènementielles (56 Forum sport et 23 Opération face à face à SAINT DIE DES VOSGES, 39 Journée des associations à GOLBEY, 18 Animation centre aéré à BRUYERES, 3 action Baby'Ping lors du challenge jeunes, 8 Tournoi populaire à CHARMES).
Restent à saisir : 50 Foire du terroir à ANOULD, 38 animation dans les classes primaires à BRUYERES et 12 pour la soirée Téléthon à GOLBEY.

D88		Traditionnel			Promotionnel			Total au 16/12/2018		
VOSGES		En cours		différence	En cours		différence	En cours		différence
06880002	ANOULD Cercle Pongiste	77	87	-10	31	54	-23	108	141	-33
06880007	NEUFCHATEAU T.T.	19	19	0	4	1	3	23	20	3
06880010	SAINT DIE SRD TT	78	80	-2	86	145	-59	164	225	-61
06880017	UZEMAIN	11	15	-4	0	1	-1	11	16	-5
06880018	LA HOUSIERE-	11	11	0	0	0	0	11	11	0
06880021	BAINS LES BAINS.	25	30	-5	16	86	-70	41	116	-75
06880022	VITTEL SAINT REMY A.S.	59	70	-11	13	57	-44	72	127	-55
06880049	MIRECOURT Lift Club	38	33	5	7	14	-7	45	47	-2
06880050	VAGNEY A.T.T.	21	22	-1	14	12	2	35	34	1
06880051	GOLBEY	20	20	0	27	13	14	47	33	14
06880060	LA BRESSE T.T.	7	6	1	7	12	-5	14	18	-4
06880064	FRESSE SUR MOSELLE A.T.T.	18	17	1	9	15	-6	27	32	-5
06880066	ELOYES C.L.L.T.T.	25	26	-1	1	0	1	26	26	0
06880071	EPINAL T.S.P.	34	33	1	16	11	5	50	44	6
06880073	SAINTE MARGUERITE	7	7	0	4	4	0	11	11	0
06880083	XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	11	10	1	0	0	0	11	10	1
06880086	MOYENMOUTIER VR TT	24	33	-9	0	3	-3	24	36	-12
06880101	DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC	25	24	1	20	18	2	45	42	3
06880110	REMIREMONT T.T.	14	18	-4	0	0	0	14	18	-4
06880113	LA BOURGONCE	16	19	-3	3	9	-6	19	28	-9
06880116	RUPT SUR MOSELLE C.P.	24	33	-9	3	0	3	27	33	-6
06880119	CHARMES-VINCEY T.T.	32	25	7	10	7	3	42	32	10
06880123	ETIVAL ASRTT	52	52	0	3	116	-113	55	168	-113
06880138	MONTHUREUX SUR SAONE	10	9	1	1	1	0	11	10	1
06880140	THIAVILLE les 2 vallées TT	18	15	3	0	0	0	18	15	3
06880143	HADIGNY FR TT	19	23	-4	0	5	-5	19	28	-9
06880145	THAON CHENIMENIL E.S.T.T.	43	48	-5	24	21	3	67	69	-2
06880146	DOMPAIRE USTT	26	25	1	50	48	2	76	73	3
06880156	BAZOILLES AMICALE TT	0	6	-6	0	4	-4	0	10	-10
06880157	BEGNECOURT Club	9	10	-1	0	0	0	9	10	-1
Total au 16/12/2018		773	826	-53	349	657	-308	1122	1483	-361

Animations organisées CD

Baby' Ping à SAINT DIE DES VOSGES, participation une quinzaine d'enfants.
Tournoi populaire à CHARMES, seulement 21 participants, malgré une large diffusion.
Foire du terroir à ANOULD, belle organisation, mais un public plutôt faible.

A Venir : Challenge inter-entreprises, pour lequel Régis CHRISTAL reconduira l'opération mise en place la saison passée.

Les clubs de DOMPAIRE et SAINT DIE DES VOSGES ont reçu des prix dans le cadre du challenge de l'opération Rentr'oping.

Un accord de principe a été donné au club de THAON CHENIMENIL qui a fait une demande de partenariat pour organiser un Tournoi populaire (publicité sur le site, création d'une affiche, dotation de récompenses).

7-Point financier

Le trésorier informe les participants que les chiffres qui sont présentés sont ceux arrêtés au 18 décembre. Ne sont pas comptabilisés les frais liés aux organisations qui seront validés ce soir (1500€).

Il présente le tableau financier de synthèse du stage CD de Toussaint qui s'est déroulé sur 4 jours du 22 au 25/10/2018. Au total 24 stagiaires (10 internes et 14 demi-pensionnaires). Le montant total des recettes de participation des stagiaires s'élève à 2 240,00€. Le total des dépenses est égal à 4 223,50€ qui se répartit de la façon suivante : l'hébergement et les repas 2023,00€, l'encadrement 1 060,50€ et l'indemnisation du club organisateur 1 140,00€. Un coût de 1 983,50€ à la charge du CD, soit 495,88€ par journée alors qu'il était de 492,63€ au stage Toussaint 2017 pour 23 stagiaires. Il ajoute que le coût CD par stagiaire est de 82,65€.

Le trésorier informe sur les principales recettes reçues depuis le 01 juillet : la subvention CNDS pour 3 950€ contre 5 300,00€ en 2017, la subvention Contrats d'Objectifs du Conseil Départemental 5 000€ contre 4 700€ en 2017. Il ajoute que la Ligue n'a pas encore versé les quotes-parts sur les licences, le critérium fédéral et le championnat par équipes. L'année dernière la ligue avait versé un acompte de 5000,00€ le 06 décembre. Etienne ROBERT précise qu'il a reçu ce jour par mail le montant des quotes-parts qui devrait être viré cette semaine, soit 9 685,40€ dont 4 352,00€ pour le championnat par équipes. S'agissant des dépenses, c'est essentiellement le paiement des avoirs aux clubs lors de l'assemblée générale pour environ 5000,00€.

Le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banques. Compte tenu des versements cités précédemment, le solde de trésorerie est égal à l'ordre de 22 065,13€ contre 31 557,70€ en décembre 2017. La différence correspond au montant des quotes-parts. Le trésorier informe qu'après de nombreuses démarches effectuées auprès de la Caisse d'Epargne et grâce à l'intervention d'une salariée connue, il est parvenu à obtenir un rendez-vous auprès de la Directrice de l'agence d'Epinal. La clôture du compte est effective depuis le 19/10 et le solde de 1283,44€ a été viré sur le compte Crédit Mutuel.

Le trésorier rappelle que toute note de frais doit être remplie avec soin et validée par le responsable de la commission à laquelle elle se rapporte.

Enfin, il informe que courant octobre, un devis de fourniture de médailles et de coupes a été transmis par Wack-Sport sur la base du tableau de récompenses établi par Allain VOYEN. Le montant global du devis pour 2018-2019 est de 1 539,08€. Il rappelle que l'interlocuteur chez Wack-sport reste Nicolas HEBERLE et pour le CD c'est Jean-Paul GUIMBERT qui devra rester vigilant pour confirmer suffisamment à l'avance la commande avant chaque manifestation et bien valider les inscriptions à porter sur les médailles et coupes. En l'absence de Jean-Paul, Etienne ROBERT s'engage à prendre contact avec lui pour l'en informer et lui reparler de la gestion des chèques sport du Conseil Départemental.

8-Divers

Etienne ROBERT a transféré aux clubs un mail présentant les internationaux de MULHOUSE, le CD n'y participera pas mais les clubs peuvent engager des joueurs.

Essy va débiter le plus rapidement possible la mise en place du nouveau site Internet, il demande un acompte de 350€ et le solde à la livraison, Il faudra désigner rapidement le groupe de rédacteurs mais toutes les personnes intéressées pourront participer à la formation. Elle sera organisée la troisième semaine de janvier plutôt en deux séances de 2h30 (5 heures au lieu de 4),

La séance est levée à 21 heures 30.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT